

N° 80

Loire-Atlantique

Le magazine du Département - mars 2009

www.loire-atlantique.fr

/// Léna,
bénéficiaire du CSAJ,
(lire pages 13 à 19)

LE DÉPARTEMENT > P13

Chaque jour à vos côtés

ITINÉRAIRE > P10

**L'art au
féminin
à Riaillé**

ÉCO-CONSTRUCTION > P8

**Un forum
les 20 et 21 mars
à Châteaubriant**

PATRIMOINE > P20

**L'insertion
au secours
de la navale**

**LOIRE
ATLANTIQUE**
Département solidaire
Conseil général

AU SOMMAIRE



6



13



20



Loire-Atlantique,
le magazine du Département
Directeur de la publication :
Patrick Mareschal
Codirecteurs de la publication :
Agnès Broquet et Patrick Gaudin
n° 80, mars 2009
issn : 1261-2919
Rédacteur en chef :
Sébastien Dacher,
Direction de la citoyenneté
et de l'information
Rédaction :
Sébastien Dacher, Frédérique Lamiral,
Amélie Le Provost, Stéphane Menegaldo,
Jérôme Alemany
Ont participé à ce numéro :
Laurence Beilvert, Nicolas Midavaine
et les services départementaux
Photos :
Vaéry Joncheray,
Jean Lesage, DCI (sauf mentions)
Maquette et mise en page :
Carole Hommel,
Laetitia Berthomé,
Anne Thevenet (DCI)
**Où trouver Loire-Atlantique
magazine ?**
Le magazine du Département
est édité par l'imprimerie Maury
à 528 000 exemplaires
sur papier recyclé et diffusé
dans toutes les boîtes aux lettres
du département
par *La Poste et Adrexo*.
Il est également disponible
dans toutes les mairies.
Pour nous contacter,
- **par courrier :**
Conseil général de Loire-Atlantique,
magazine du Département,
3 quai Ceineray - BP 94109
44041 Nantes cedex 1
- **par téléphone :**
au 02 40 99 14 44
- **par courriel :**
magazine44@cg44.fr



3 ACTUALITÉ
Le Département agit
pour tous les habitants

6 ASSEMBLÉE
Les décisions phares de
l'Assemblée départementale
prises au mois de février

8 ÉVÈNEMENT
L'éco-construction en forum
à Châteaubriant les 20 et 21 mars

10 ITINÉRAIRE
L'art au féminin à Riaillé

12 À LA RENCONTRE...
L'accueil Alzheimer
de Machecoul, une création
du Lions club

13 DOSSIER
Le Département avec vous,
à tous les âges de la vie

20 PATRIMOINE ET CULTURE
La restauration
du patrimoine navigable

22 LA PAROLE À...
Michel Ménard

23 ÉCHOS DE CANTONS
Guérande, Legé,
et Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

27 TRIBUNES POLITIQUES

29 C'EST DE SAISON
L'actualité "développement
durable" en Loire-Atlantique

30 CULTURE

Nouveau mag « La maquette du magazine de la Loire-Atlantique se renouvelle, pour un plus grand confort de lecture, mettant en lumière l'actualité et l'action du Département sur les territoires, tout en laissant une place importante à l'image. Désormais, l'information de Loire-Atlantique sera traitée en 32 pages, alliant articles de fond, reportages, interviews d'acteurs du territoire et quelques idées découverte dans le département. L'information des citoyens se veut également éco-responsable : le choix du format – plus petit – et le grammage du papier sélectionné (70 g, labellisé PEFC*) contribuent à alléger la facture environnementale. Diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de Loire-Atlantique, ce support d'information reste accessible 24h/24 sur le web, à l'adresse : www.loire-atlantique.fr À tous, bonne lecture ! »

Patrick Mareschal, président du Conseil général

* PEFC : le bois, dont est issu le papier, provient d'un programme de gestion durable des forêts, respectueux des populations et de l'environnement.

ENVIRONNEMENT

Déchets : le débat est lancé

« Réduisons vite nos déchets, ça déborde. » La campagne n'est plus très récente, mais la gestion des déchets est toujours autant d'actualité. En la matière, le Conseil général veut préparer l'avenir, et interroge les habitants.

615 kg par an et par habitant dans le département ! Il est urgent d'adopter de nouveaux comportements. Le Conseil général, via la révision du "plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés", donne les grandes orientations qui guideront, pour les dix ans à venir, les politiques de gestion des déchets mises en œuvre par les intercommunalités. Quels objectifs de réduction à la source, et par quels moyens ? Quels sont les besoins en équipements pour traiter localement ? Quelles solutions pour l'amélioration des performances des collectes séparatives et la maîtrise des coûts et des impacts sur l'environnement ?



Les citoyens sont invités à donner leur avis sur ce projet de plan à l'occasion d'une enquête publique organisée jusqu'au 2 avril, dans huit permanences en Loire-Atlantique : Aigrefeuille-sur-Maine, Ancenis, Châteaubriant, Nantes, Nozay, Pont-Château, Saint-Nazaire et Sainte-Pazanne.

Infos

Toute l'information pratique sur le site www.loire-atlantique.fr

DISCRIMINATION

Une semaine pour agir

21 mars : journée internationale de lutte contre les discriminations. Depuis deux ans, la fédération des amicales laïques de Loire-Atlantique (FAL44) agit contre le racisme et toutes les formes de discrimination. Un collectif de 25 associations propose un programme d'actions, du 17 au 21 mars à Nantes. Ouvert à tous publics.

Contact

FAL 44, tél. 02 51 86 33 24, site www.fal44.org

HANDICAP

Où en est-on ?

Handicap, éducation et citoyenneté : où en est-on de l'application de la loi du 11 février 2005 ? L'institut des Hauts-Thébaudières organise, dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la naissance de Louis Braille, un colloque sur cette thématique, le vendredi 20 mars.

Contact

Les Hauts-Thébaudières, tél. 02 51 79 50 91



APPEL À PROJETS

Une idée ?

Une lumière, une trouvaille, une idée pour plus de solidarité ? L'appel à projets lancé actuellement par le Conseil général doit permettre de valoriser les bonnes initiatives pour aider les habitants à mettre en place des services d'aide à la personne. Actions de solidarité de voisinage, échanges de biens contre savoir-faire, rencontres interculturelles, création de liens entre les générations... Toutes les idées, pourvu qu'elles soient innovantes, sont les bienvenues.

Infos

Les dossiers de candidature sont disponibles sur demande auprès du Conseil général (tél. 02 40 99 16 90) ou sur www.loire-atlantique.fr en tapant MAGidee

SANTÉ

Bien entendre

« J'entends, mais j'ai beaucoup de difficultés à comprendre ce qu'on me dit, surtout lorsque je suis avec plusieurs personnes. En réunion de famille, j'ai tendance à m'isoler. Plus question de sortir pour assister à un concert, aller au cinéma... »

Ces témoignages bien réels ont été recueillis par le réseau de santé Bien entendre après 60 ans, qui accompagne les aînés de Loire-Atlantique dans leur recherche de compensation de leur perte d'audition. À l'occasion de la journée nationale de l'audition, des actions de sensibilisation sont organisées sur tout le département. Des conférences sont ouvertes à tous sur ce problème de santé publique et des professionnels seront à la disposition des aînés pour évaluer leurs troubles auditifs et répondre à leurs questions, comme à celles de leurs familles.

) Infos

Programme disponible
au 02 40 75 03 28 et sur le site
www.loire-atlantique.fr

FORMATION

14 apprentis reçus au Sénat

14 jeunes du département ont reçu la médaille d'or des meilleurs apprentis de France, au Sénat, le mois dernier. Ils ont été accueillis par le sénateur Charles Gautier, la conseillère générale Claude Seyse, la vice-présidente du Sénat, Monique Papon, et le président de l'association des meilleurs ouvriers de France de Loire-Atlantique, Yves Beauvilin. Ces jeunes apprentis ont été distingués pour leurs compétences dans des domaines variés, comme la cuisine, la coiffure, la mécanique des fluides, l'ébénisterie...

CULTURE

Archives sonores

10 000 heures d'enregistrement, 75 000 documents enregistrés, une bibliothèque de 30 000 chansons, une discothèque de 3 000 disques... C'est tout un pan du patrimoine oral de Bretagne qui est désormais consultable aux Archives départementales. C'est près de 40 années de collectage d'informations mené par l'association Dastum (dont le nom signifie « recueillir » en breton), qui permet de valoriser

cette richesse patrimoniale inédite : des documents musicaux, mais aussi des témoignages vivants, des sources historiques... Aujourd'hui, grâce à un point de consultation installé dans la salle des archives numérisées, ces richesses sonores sont disponibles au plus grand nombre.

) Contact

Archives départementales, 6 rue de Bouillé à Nantes, tél. 02 51 72 93 20



SPORT

Des rendez-vous de printemps



Le 19 avril, les plus sportifs feront sans doute les 42,195 km du marathon nantais, pour redécouvrir la ville et profiter des bords de Loire. La veille, les moins aguerris se contenteront de 10 km.

Classique de Loire-Atlantique (cyclisme) à La Haye-Fouassière le 20 mars, semi marathon de Brière à Saint-André-des-Eaux le 22, championnat de France de Match Racing (voile sportive) à Pornichet le 25, course *Odyssea* contre le cancer à Nantes le 28, etc.

Infos

Sur le marathon nantais, voir le site www.marathondenantes.com
Tous les rendez-vous sportifs soutenus par le Conseil général sont sur www.loire-atlantique.fr

ENVIRONNEMENT

Un SAGE pour l'eau

SAGE, comme schéma d'aménagement et de gestion des ressources en eau. Un dispositif qui intéresse l'ensemble du bassin versant de l'estuaire de la Loire, un territoire de plus de 3 800 km². Le SAGE doit fixer des objectifs pour la qualité, la protection et la répartition des ressources aquatiques. Cela concerne bien sûr l'eau potable, mais également les milieux aquatiques fragiles, l'écoulement des eaux de pluie... Pour que ces objectifs soient fixés en concertation avec les habitants, une vaste consultation publique a été lancée. Elle se poursuivra jusqu'au 20 mars. Françoise Verchère, vice-présidente du Conseil général déléguée à l'environnement, précise : « Cette enquête est une occasion formidable d'impliquer tous les citoyens dans une réflexion sur l'eau. Ce que je souhaite avant tout, c'est créer une prise de conscience collective : l'eau est notre bien le plus précieux, mais aussi le plus fragile. »

Infos

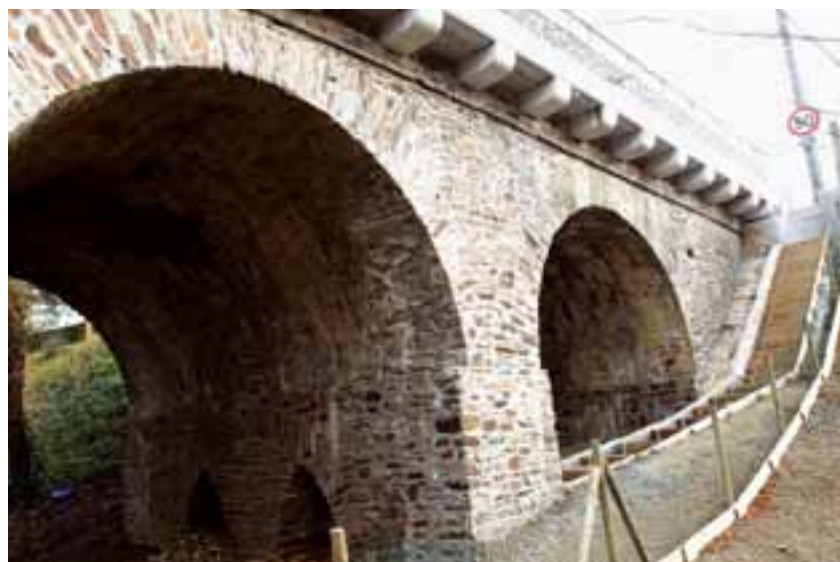
Pour connaître les lieux de la consultation, taper MAGSage sur www.loire-atlantique.fr

PATRIMOINE

Pierres et ponts

Elle a 150 ans. Elle protège des crues de la Loire toute une vallée : la levée de la Divatte donne quelques signes de fatigue. Le Conseil général a lancé en début d'année un chantier de consolidation de l'ouvrage, entre les villages de la Pierre-Percée et de Coudrouse, à La Chapelle-Basse-Mer. Coût : 810 000 euros, pris en charge à 50 % par le Département. C'est pierre à pierre que le mur de revanche sera reconstruit, ceci afin de conserver intacte l'esthétique de la route digue. À terme, Bernard Deniaud, vice-président du Conseil général en charge des voies de communication, imagine pour ce site « un projet touristique de qualité, intégrant des voies sécurisées pour les deux-roues ».

Sud-Loire toujours, c'est à Saint-Jean-de-Boiseau que le Département vient de restaurer un pont de caractère, datant de 1852 (photo ci-dessous).



Des décisions qui nous concernent

Élus pour six ans, 59 conseillers généraux composent l'Assemblée départementale de Loire-Atlantique. Chaque mois, en commission permanente, des dossiers sont étudiés et des décisions sont prises. Le point sur les décisions majeures du 5 février dernier.

Logement

Le Département travaille directement avec les communes et intercommunalités pour contribuer, là où les besoins sont les plus importants, à la construction de nouveaux logements sociaux.

3 985 047 € : tel est le montant octroyé par les conseillers généraux pour la création de logements sociaux dans différentes communes du département : Saint-Nazaire (242 logements), Nantes (141), Couëron, Rezé (51), Basse-Goulaine (45), Carquefou (42), Les Sorinières (25), Savenay (24), Le Pellerin (22), La-Chapelle-sur-Erdre, Thouaré-sur-Loire, Vertou (16), La Baule (13), Saint-Jean-de-Boiseau (11), Saint-Herblain, Saint-Lyphard (10), Mauves-sur-Loire (8) et La Chapelle-des-Marais (5).

Le Département intervient également auprès des propriétaires pour l'amélioration de l'habitat privé... Ainsi, 91 propriétaires modestes seront soutenus dans les travaux d'amélioration de leur logement pour un montant global de 221 412 €.

... Et sur les grands chantiers de rénovation urbaine : 635 000 € ont été affectés à la construction de 167 logements sur les quartiers nantais de Malakoff, Dervallières, Bouts des Landes et sur celui de la Bouletterie, à Trignac. Cette enveloppe concerne aussi la réhabilitation de 80 logements sur Malakoff, à Nantes. Par ailleurs, 95 458 €

seront affectés à la réhabilitation de HLM à Châteaubriant, Nantes, Sainte-Luce-sur-Loire et Saint-Herblain.

Insertion

Parce qu'il n'y a pas d'insertion sans mobilité, le Département soutient fortement les initiatives de prêt de véhicules et subventionne le permis de conduire.

- 11 176 € à l'Agence de développement économique du Sillon pour son atelier de cyclomoteurs *Opération Colibri*.
- 2 138 € à la Mission locale des jeunes Pays de Redon et Vilaine pour son atelier de mise à disposition de cyclomoteurs.
- 32 700 € à l'association Inseretz pour son action de location de cyclomoteurs.

- 136 600 € à l'association Cap formation pour ses ateliers de préparation au permis B.
- 30 786 € à l'union des enseignants de la conduite automobile et 12 970 € à l'association nationale pour la promotion de l'éducation routière.
- 91 536 € à la fédération des maisons de quartier pour son action *permis de conduire* et 28 963 € pour son projet de location de cyclomoteurs *Mobyloc*.
- 26 675 € à l'association Saint-Benoît Labre pour son action de location de cyclomoteurs *Locamob* (en photo).



Le Conseil général a fait de la question de l'habitat l'une de ses priorités.

Pour preuve, le budget logement progresse de 43 % en 2009 pour atteindre 16,72 M€.

Les décisions du mois dernier

concernent la création de 757 logements sociaux.



René Leroux, conseiller général de Guérande et vice-président en charge de l'habitat.



© C. Banchard

Enseignement

S'il construit les collèges, le Département soutient aussi les petites communes dans la construction et l'équipement des écoles primaires.

7 130 € ont été attribués aux communes de La Chapelle-Saint-Sauveur, Louisfert, Lusanger, Montrelais, Quilly, Saint-Julien-de-Vouvantes et Vue pour l'achat de matériel informatique destiné aux écoles publiques. Un montant total de 3 642 € a été affecté aux communes de Abbaretz, Jans, Juigné-les-Moutiers et Quilly pour l'achat de matériel informatique pour des écoles privées.

Économie

Le Conseil général accompagne la dynamique économique pour favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle. Il conditionne ses aides à la création d'emplois prioritaires, réservés à des personnes en parcours d'insertion. C'est ce qu'on nomme les contreparties sociales au soutien à l'économie.

/// Les décisions de la commission permanente sont accessibles sur le site www.loire-atlantique.fr

Ainsi, la société Solfab France bénéficie de 68 221 € en raison de l'investissement immobilier qu'elle réalise sur la commune d'Héric et des emplois prioritaires qui pourront être générés par son projet. Ce principe s'applique aux décisions suivantes : 7 750 € à la société Polyecim sur la commune de Saint-Nazaire ; 117 600 € à la société coopérative du Val Nantais sur la commune de Saint-Julien-de-Concelles ; 115 200 € à la société Natixis Energenco sur la commune de Soudan.

Pour soutenir la création d'entreprise, 40 500 € sont attribués à la coopérative d'activités et d'emploi Ouvrebôites 44 et 103 884 € sont attribués à 16 nouveaux exploitants agricoles en Loire-Atlantique. De même, 18 600 € se destinent à quatre agriculteurs de Belligné, Campbon, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et Nantes dans le cadre de l'agriculture durable. Le Conseil général soutient également les regroupements entre agriculteurs, comme les coopérati-

ves d'utilisation de matériel agricole (CUMA) : 16 400 € et 8 116 € ont respectivement été alloués à des CUMA de Treffieux et de La Chapelle-Basse-Mer.

Sport

Le Conseil général soutient le mouvement sportif et les athlètes sur tout le département.

1 251 250 M€ sont destinés à des clubs sportifs de Loire-Atlantique. Du FC Nantes en passant par le club des archers de l'Érdre à Carquefou, ils seront 55 à bénéficier de subventions du Conseil général. En contrepartie, les clubs de haut niveau s'engagent à organiser des entraînements en dehors de leur centre de formation habituel pour qu'athlètes et habitants puissent se rencontrer.

à savoir

» Les sessions réunissent quatre fois par an les 59 conseillers généraux qui votent les politiques publiques ainsi que le budget.

ÉCO-CONSTRUCTION

/// Christian Testard, propriétaire d'un éco-gîte à Pannecé, et Richard Delafosse, artisan.

Et si on repensait l'habitat ?

© V. Juchery

C'est une révolution silencieuse. La mutation énergétique doit nous inciter à construire autrement, à proposer des logements bien moins gourmands en énergie. Un défi environnemental, mais aussi une prise de conscience collective que le Conseil général souhaite amorcer en proposant aux professionnels un *Écoforum*, à Châteaubriant. Rendez-vous est pris les 20 et 21 mars.

Des panneaux solaires thermiques et une chaudière à granulés bois pour produire de l'eau chaude et du chauffage, de larges baies vitrées orientées plein sud pour profiter de l'ensoleillement l'hiver, des capteurs photovoltaïques pour générer de l'électricité, des récupérateurs d'eau de pluie... De nombreux particuliers cherchent aujourd'hui à vivre plus sainement tout en faisant des économies. À l'augmentation

du coût de l'énergie et au réchauffement climatique, la réponse tient en deux mots : "construire écologique".

Réfléchir, puis agir

Il faut se rendre à l'évidence : la période d'abondance des énergies fossiles, d'origine thermique ou nucléaire, est révolue. L'actualité interroge nos habitudes, à commencer par celles concernant l'habitat.

Pour l'heure, si le nombre de bâtiments neufs ou en rénovation intégrant des solutions économes en énergie ou des démarches Haute qualité environnementales (HQE) est encore réduit, les efforts conjugués en matière de sensibilisation, menés par l'ADEME par exemple, ont trouvé un écho favorable auprès des particuliers et des professionnels du bâtiment. Associé à la Chambre de métiers et de l'artisanat, le Conseil général entend donc poursuivre le débat sur l'éco-construction : la conception bioclimatique, le choix de matériaux écologiques, les systèmes énergétiques performants...

En pratique

Écoforum, les 20 et 21 mars au théâtre de Verre et au château de Châteaubriant. Informations au 02 51 13 83 30

/// Le bâtiment représente 43 % de la consommation énergétique en France. Il est responsable de 42 % des émissions annuelles de CO² et constitue ainsi un secteur clé de la lutte contre le changement climatique.



« L'éco-construction reste une démarche volontaire, mais sans l'engagement de tous les acteurs de la chaîne de la construction – urbanistes, architectes, artisans –, comment les particuliers pourraient-ils se lancer dans cette démarche ? En Loire-Atlantique, près de 6 600 entreprises artisanales du bâtiment sont concernées de près ou de loin par cet enjeu qui touche aux matériaux et aux techniques de leurs métiers. Je les incite à venir échanger et s'informer les 20 et 21 mars. »



» Gilles Philippot, conseiller général de Nozay.

ÉCO-GÎTE

Un bien-être durable

Bien plus que de simples vacances, c'est une véritable mise au vert que proposera bientôt le couple Testard aux futurs hôtes de son éco-gîte, construit à Pannecé sur les ruines d'une ancienne écurie.

Une leçon d'écologie. « L'objectif est avant tout pédagogique. Les vacanciers qui viendront ici vont découvrir une autre manière d'aborder la construction », explique Christian Testard, ancien paysagiste qui s'est lancé dans cette aventure en 2007. Problème, dans l'univers du bâtiment, les principes du développement durable appliqués à la construction n'en sont encore qu'au stade des balbutiements : « Il y a trop peu d'artisans qui se positionnent sur ce marché. Beaucoup sont venus ici pour se former. » Malgré cette pénurie de main-d'œuvre, certains artisans spécialistes, à l'image de Richard Delafosse, se sont joints au projet.

Maison passive

Christian Testard s'est fixé un objectif précis : ériger son éco-gîte en réunissant tous les critères d'une maison passive. Ce modèle importé d'outre-Rhin doit permettre une maîtrise totale de la consommation énergétique, « cela s'articule autour de quatre piliers : l'isolation thermique, la ventilation, le vitrage et l'étanchéité à l'air ». Mais ce militant y a ajouté un autre principe : n'utiliser aucun produit toxique. Conséquence, la laine de verre n'a pas sa place dans les murs, comme en témoigne Richard Delafosse : « Pour nous artisans, qui en respirons toute la journée, elle est extrêmement dangereuse ». Le choix s'est porté sur la ouate de cellulose, un peu plus chère, mais totalement inoffensive, ainsi que sur les bottes de paille condensée, très bon marché. Devant ces isolants écologiques qui reposent dans une armature en bois non traitée, des briques en terre cuite compressée ont été déposées.

Matériaux écologiques

En guise d'enduit, à l'intérieur comme à l'extérieur, Christian Testard a choisi une composition à base de chaux, de sable et de terre argileuse. Au sol, la recette est encore plus étonnante : « J'ai d'abord disposé 30 cm de cailloux, recouverts de 30 cm de billes de schiste expansées, avant de sceller le tout avec une chape à la chaux. » Sur le toit, les ardoises récupérées des ruines de l'ancienne bâtisse cachent un pare-pluie rigide qui garantit l'étanchéité de l'édifice. D'autres astuces contribuent également à l'ingéniosité de cet éco-gîte. Le puits canadien maintient une température tempérée dans toute la maison, été comme hiver. « Je vais simplement installer un poêle à bois pour chauffer le gîte. Pour les autres besoins en électricité, j'utiliserai mes panneaux solaires, installés sur mon toit. » Christian Testard a aussi particulièrement soigné l'exposition de son gîte, « il faut veiller à mettre toutes les pièces de vie plein sud afin d'emmagasiner un maximum de chaleur ».

Malgré l'ampleur du chantier et un coût d'investissement légèrement plus élevé, l'homme n'affiche aucun regret. Ravi même, il ne lui reste plus qu'à tenir les délais d'ouverture de ce futur gîte de France, prévue au début de l'été.

Chercheuse de rêves

Riaillé : voilà un étrange port d'attache pour cette artiste, adepte de la création "in situ". Annick Sterkendries utilise l'espace, la nature qui l'entoure ou tout simplement la matière comme support de poésie. Rencontre.

COMME son accent ne l'indique plus, Annick Sterkendries est belge mais, depuis de nombreuses années, elle s'est bien installée dans ce petit coin de Loire-Atlantique, entre le Pays d'Ancenis et le Castelbriantais. « *Voilà 25 ans que je suis plasticienne, dans cet espace agricole qui s'avère finalement un terrain fertile à l'expérimentation artistique.* » C'est là, à l'entrée de la commune, qu'elle a implanté la petite association qu'elle gère avec panache : *Le temps d'un moment* fonctionne comme un centre d'art, un lieu de ressources culturelles associant la création artistique, l'action sociale et l'éducation populaire. « *Peu de curieux s'arrêtent, certains n'osent pas, d'autres viennent par pur militantisme soutenir cette aventure artistique en milieu rural.* »

L'art, c'est la vie

Annick croit en son étoile, et il y a l'amour de l'autre dans sa démarche artistique, de l'enthousiasme, du sourire. Sa sensibilité humaniste s'accommode parfaitement avec son imagination et son inventivité. Son art, épuré, accessible, Annick le fait partager. « *Lorsque l'œuvre d'art peut amener les gens à se poser des questions, à échanger, elle*



devient alors un fait social. » Avec les plus jeunes, elle expérimente des "classes artistiques", à la journée ou en séjour. Son goût de l'échange et de son envie de faire partager l'art sont authentiques, sincères, militants aussi : « *il y a de moins en moins d'art plastique à l'école, et donc de moins en moins d'occasion pour les enfants de côtoyer l'art contemporain.* » Annick utilise au contraire l'art comme un événement populaire, une façon de tendre la main à celles et ceux qui n'ont jamais goûté ou approché la

création. « *On est en train de mettre l'art sous cloche, alors que l'art, c'est la vie !* »

Se confronter au public

Annick joue l'ouverture, en invitant le public dans son atelier, à l'occasion d'une édition de *l'Art prend l'air*, par exemple. Les idées fusent, elle jongle avec les supports, les couleurs, elle respire le goût de la culture et du partage. Ces talents ne pouvaient rester ignorés. C'est finalement hors des frontières du département qu'Annick se

/// Lorsque l'œuvre d'art peut amener les gens à se poser des questions, à échanger, elle devient alors un fait social.



Annick Sterkendries, une artiste guidée par l'énergie des lieux

fait connaître, en Tunisie, à la Guadeloupe, au Québec. « *Toujours avec le même besoin de me confronter au public. Et de fait : nombre de mes projets artistiques s'inscrivent directement dans la rue, auprès des habitants. Ainsi, dans certaines de mes "installations action", je travaille conjointement avec les*

gens dans le but de mettre en œuvre un événement sur la scène publique, animée par un parcours en fanfare, une marche au son de l'accordéon. » Populaires donc, ses interventions ont déjà suscité la curiosité, à Riaillé bien sûr, mais aussi à Auessac, Savenay ou sous le passage Pommeraye, à Nantes.

Femme artiste ?

En dépit d'une situation financière parfois fragile, Annick ne revendique pas de statut particulier, simplement une reconnaissance, celle d'une artiste femme : « *C'est difficile de vivre de sa passion, c'est presque un choix de vie, un choix de famille aussi. »* Thème cher au Conseil général qui ouvre le débat en ce début de mois sur la place des femmes dans l'art, la question de la crédibilité est posée à Annick. « *Les femmes dans l'art ? Oui, elles subissent un traitement particulier, il y a un mur à briser pour parfois être acceptée, reconnue en tant qu'artiste. Cette différence est réelle, il y a une forme de phallocratie sous-jacente dans ce milieu. »*

Blessure intime

Annick est finalement une artiste qui éveille les sens, transmet une émotion ressentie d'un paysage, d'un patrimoine, une façon de dompter la nature, ses odeurs, ses vents et ses courants marins. « *J'aime m'imprégner d'un lieu, d'une histoire, et dévoiler mon émotion par un travail d'installations et de photographies. »* Ses œuvres accentuent la beauté subtile des sites naturels. « *J'ai un grand bonheur personnel à travailler sur ce qui m'entoure. Je ponctue l'espace de petites interventions, laissant place à mes contradictions de solitude et de communication. »* Son rêve se mêle à une douleur, celle d'avoir perdu très jeune son compagnon en mer. Ses réalisations, parfois éphémères, traduisent cet état d'esprit, mi-rêve, mi-passion, à la fois triste et joyeux. « *Mes interventions restent presque toujours ponctuelles, je n'interviens que... le temps d'un moment. »*

Contact :

Le temps d'un moment
342 rue de l'Erdre à Riaillé,
tél. 02 40 73 88 87,
et sur le site letdm@orange.fr

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES



» Les femmes et l'art

Le Conseil général propose actuellement une exposition portant sur les femmes et l'art.

Sont présentées des œuvres d'artistes femmes, dont Sophie Faÿ, plasticienne nazairienne, auteure d'un rapport sur l'invisibilité des femmes dans les arts visuels contemporains.

« *J'ai cherché à regarder quelle est la place réelle des femmes dans le champ artistique.*

J'ai eu à cœur de préciser le décalage qui existe entre les motivations premières des femmes à la création, à travers leur inscription universitaire massive de 60 % dans les écoles d'art, leur inscription professionnelle d'environ 40 % à la Maison des artistes, et leur présence dans environ 15 % des lieux d'exposition. »

L'enquête menée en Loire-Atlantique auprès d'artistes hommes et femmes a permis de mettre en évidence des freins qui aujourd'hui empêchent les œuvres de femmes d'occuper une place équitable au sein de l'art contemporain.

» Contact :

Hôtel du Département,
3 quai Ceineray à Nantes,
tél. 02 40 99 16 90
Jusqu'au 26 mars, entrée libre.
Infos sur le site
www.loire-atlantique.fr,
taper MAGfemmesetart

Devoirs de mémoire

UN BALLON qui roule de main en main dans une salle à manger, beaucoup d'enfants en rêveraient. Autour de la grande table, les participants ont depuis longtemps quitté les bacs à sable. L'exercice concocté par Nadine, l'aide médico-psychiatrique de Retz accueil, doit permettre à Huguette, Pauline et les autres d'apprendre le prénom du nouveau venu, Pierre. Tous sont atteints de désorientation et d'altération de la mémoire, souvent liées à la maladie d'Alzheimer.

Au bout de la table, Marie-Thérèse Jolly participe aussi à cette passe à dix un peu particulière. L'ancienne infirmière consacre sa retraite au bon fonctionnement du centre inauguré en 2005. Ce centre, financé par le Département, est installé au sein de l'hôpital de Machecoul. Avec 25 bénévoles et deux salariés, il accueille cinq personnes. « *Au début, elles sont un peu anxieuses et perturbées, et ne veulent pas venir. Mais, très vite, cela devient un vrai plaisir.* »

Changer les regards

Fort de son succès, Retz accueil a élargi son activité l'été dernier à deux jours par semaine : le mardi et le jeudi. « *Cela permet aussi aux proches des malades d'avoir un peu de temps à eux.* » Marie-Thérèse voit plus loin et souhaite, par son action, en finir avec la mauvaise image dont sont victimes les malades d'Alzheimer : « *J'aimerais que les hommes et les femmes qui sont atteints par cette maladie soient vus comme les diabétiques par*

Créé par le Lions club de Machecoul Pays de Retz, le centre d'accueil de jour pour les malades d'Alzheimer soulage au quotidien les familles souvent désemparées par l'ampleur des difficultés rencontrées.



© A. Harcourt

exemple, qu'il n'y ait pas cette vision repoussante.

Devant pareille tâche, Marie-Thérèse ne désarme pas. Chaque mardi, après avoir terminé ses travaux administratifs, elle retourne auprès de ses patients. Souvent, à la faveur d'un temps libre, elle ressort les albums photos qu'elle tient assidûment : « *C'est important, parce que, grâce à ces images, ils se souviennent de tous les bons moments passés au centre.* »

« grâce à ces images, ils se souviennent de tous les bons moments passés au centre »

Une seconde famille

Un soin particulier est apporté au choix des sorties et des activités. « *On a un recueil dans lequel la famille raconte toute l'histoire de la personne. On l'utilise pour l'emmener ensuite sur des lieux qui lui sont chers.* » Tous ces moments permettent

aux malades d'Alzheimer de garder une vie sociale.

Autour de la table, le jeu de ballon est terminé. Pierre fait maintenant partie du groupe. Marie-Thérèse est encore là : « *Je ressens beaucoup d'émotion en venant ici* », avoue-t-elle du bout des lèvres. « *Comme tout le monde au centre, j'ai trouvé une seconde famille.* »

/// LE LIONS CLUB EN LOIRE-ATLANTIQUE

Les 17 clubs (434 membres) interviennent de deux façons auprès de celles et ceux qui en ont besoin : en mettant à disposition des bénévoles pour des opérations de solidarité (le Téléthon, par exemple), ou en créant des événements pour collecter des fonds, qui serviront à financer des opérations destinées à la jeunesse, pour soutenir le handicap, pour aider au développement.

» Infos :

www.lionsclubs-district103w.fr



DOSSIER

De la tarification Lila à deux euros aux services publics de territoire, voici quelques exemples d'implications concrètes du Département qui ont marqué notre quotidien ces cinq dernières années.

Une vocation, être à vos côtés

Catherine Cros, enseignante au collège de Sainte-Pazanne

FAMILLE, JE VOUS AIME

Aux côtés de nos aînés

Aide aux structures d'accueil de la petite enfance, adolescence, maison de retraite... Le Conseil général a, en particulier ces cinq dernières années, investi pour toutes les générations. Aujourd'hui par exemple, il consacre 10 % de son budget aux aînés. Engagé à leurs côtés, il s'efforce de respecter leur choix de vie : maintien à domicile ou accueil en établissement. La **téléassistance** est une des innovations portées par le Conseil général en faveur du maintien à domicile des personnes âgées. Carmen De Vriese y a souscrit dès sa création, en juillet 2006 : « *Je revenais de maison de convalescence. Au centre communal d'action sociale de Pornic, on m'a conseillé ce service. Je trouve cela formidable : si on tombe et qu'on ne peut plus bouger, il suffit d'appuyer sur le médaillon pour appeler un voisin proche ou son médecin. Et si personne n'est là, le système déclenche automatiquement un appel aux services de secours.* » Accessible 7 jours sur 7 et 24 h sur 24, la téléassistance est rapide à mettre en œuvre et sécurisante. En Loire-Atlantique, 8 400 personnes sont abonnées à la téléassistance, ce qui représente plus de 7 000 interventions par mois. Mais l'accueil en établissement, qui concerne 15 000 personnes, reste indispensable. Depuis 2004, 564 nouvelles places d'hébergement permanent ont été créées, ainsi que 66 places d'hébergement temporaire.

› Contact :

Conseil général : 02 28 20 29 59
et MAGteleassistance sur www.loire-atlantique.fr



Carmen, habitante de Pornic, dispose du boîtier de la téléassistance

Un lieu pour les ados

La **Maison départementale des adolescents** vient de fêter ses deux ans et l'accueil de son 1 000^e jeune. Elle ouvre ses portes aux adolescents de 11 à 21 ans, à leurs parents et aux professionnels. « *Avant sa création, il y avait de la part des jeunes une véritable attente, d'un espace qui leur soit réservé* », rappelle Patrick Cottin, son directeur. En effet, en peu de temps, cette Maison a trouvé sa place, accueillant 50 nouveaux jeunes chaque mois. Dans leur grande majorité, ils ne seraient pas allés vers une autre structure. Patrick Cottin se félicite : « *Des jeunes que l'on a accompagnés reviennent souvent d'eux-mêmes, dans une logique de prévention.* » En plus de l'accueil situé au 19 rue Racine à Nantes, la Maison départementale des adolescents anime un réseau de professionnels, fortement souhaité dès le départ par le Conseil général. animateurs, éducateurs, enseignants, psycholo-

gues, infirmiers... 2 000 spécialistes auront ainsi participé aux activités de cette Maison. Objectif : prendre en compte leur vécu afin d'améliorer la prise en charge des adolescents.

› Contact :

Maison des adolescents : 02 40 20 89 65 et www.mda44.fr

« *Je subissais des violences et j'avais envie d'en parler. Un jour, j'en ai eu tellement marre que je suis allé à la Maison des adolescents. Un accompagnant social m'a reçu dans son bureau. Au début, c'est surtout lui qui parlait, mais ensuite cela a été plus facile pour moi. Il m'a orienté vers un centre médico-psychologique. Là-bas, je participe à un atelier pour apprendre à mieux affronter ma situation.* »

› Alexandre, 13 ans

UNE ÉCONOMIE À VISAGE PLUS HUMAIN

Un moteur pour le territoire

Sans aménagements structurants, le territoire se trouve contraint dans son essor. Ports, aéroport, plates-formes logistiques, pôles d'emploi, le Conseil général s'est positionné comme un partenaire actif, mais surtout réactif. Cinq années ont passé. On se rappellera des deux millions d'euros investis pour **Herbignac cheese ingredients**, lancée à vive allure sur le marché en pleine croissance de la mozzarella. En 2012, cette usine d'Eurial Poitouraise aura atteint son rythme de croisière, avec 110 salariés. De même, en 2007, pour aider la société **Cycleurope** industries à relancer son activité tout en préservant, sur le site de Loire-Atlantique, ses 357 emplois permanents, le Conseil général a acquis les murs de l'usine de fabrication à Machecoul, pour un montant de trois millions d'euros.

Cinq années, une marge suffisante pour parier sur l'avenir de notre littoral et investir pour nos ports. Le Conseil général poursuit actuellement sa spectaculaire opération de reconstruction intégrale de plusieurs **quais au Croisic**. Après un premier programme de 4,1 M€, sans répit, une deuxième phase de travaux (4,4 M€) a démarré.

Et quand le littoral se conjugue avec les enjeux touristiques, on retiendra les 1,5 M€ d'euros investis pour dévasser actuellement la ria de Pornic.

// UN PORT SUR L'OcéAN

Soles, seiches, dorades roses, merlus, rougets, baudroies... La pêche fait partie du paysage économique de la Loire-Atlantique. Quatre millions d'euros, c'est ce qu'aura investi le Département pour les travaux conduits au port de La Turballe. Depuis l'an dernier, une nouvelle aire technique de 16 000 m² facilite le carénage des navires de pêche, comme de plaisance.

« Une avancée », selon Jean-Michel Gralepois, le directeur du port, pour qui « le site s'est mis au niveau de ce qui a été fait à Lorient ou aux Sables-d'Olonne. Avec un traitement des eaux à la fois plus performant et plus respectueux de l'environnement, ce changement nous permet de répondre à des besoins plus spécifiques, cela a beaucoup amélioré le site en matière d'accueil et de gestion navale. »

Miser sur l'emploi

Insertion, aide à l'emploi, aides à l'installation de jeunes agriculteurs, le Département aura marqué de nombreux secteurs économiques. En 2007, il s'est lancé dans l'initiative du RSA, en devenant l'un des 34 départements à expérimenter le **Revenu de solidarité active**. Depuis, plus de 1 300 personnes sont bénéficiaires d'une allocation complémentaire à leurs revenus du travail, et d'un accompagnement individualisé. En cinq ans, l'emploi s'est davantage tourné vers l'économie sociale et solidaire, en témoigne l'essor du microcrédit. Le Conseil général s'est depuis rapproché de structures comme la CRES*, en signant avec elle une charte pour la promotion et le développement de **l'économie sociale et solidaire** en Loire-Atlantique. En cinq années, « entreprendre autrement » est devenu le socle d'une nouvelle donne économique, et le Conseil général encourage depuis toutes ces entreprises solidaires, organisées sous la forme de sociétés de personnes ou de coopératives d'activités, dont la logique de fonctionnement n'est pas principalement tournée vers le profit.

* chambre régionale d'économie sociale

Jean-Michel Gralepois,
directeur du port
de La Turballe



APPRENDRE, ET SE DÉTENDRE

Investir pour l'enseignement

Rénovations, (re)constructions, ouvertures d'établissements. Avec une politique très volontariste dans le domaine de l'éducation, le Conseil général a mobilisé de lourds moyens pour les collèges publics de Loire-Atlantique. Depuis 2004, **trois collèges neufs** ont déjà été livrés à Aigrefeuille-sur-Maine, Vertou et Sainte-Pazanne. Et pour la première fois en 2009, **deux chantiers de reconstruction complète** sont menés simultanément, sur les établissements Stendhal et Pré-Gauchet à Nantes. Et en matière de réhabilitation, les questions de sécurité et d'effectif déterminent la priorité à donner aux opérations. Les efforts sont réels, pour preuve : en 2009, le budget consacré aux travaux dans les collèges atteint 36 M€, contre 18,5 M€ en moyenne entre 2000 et 2003.

« Un nouveau collège est toujours un défi enthousiasmant. En plus de bénéficier d'un établissement agréable et fonctionnel, nous avons, avec d'autres collèges, lancé de nombreux projets en lien avec la ville de Sainte-Pazanne, ses associations, ses lieux sociaux. Les Pazennais semblent avoir pris la pleine mesure d'un nouveau lieu éducatif qui représente un collège dans leur ville. Quant aux élèves, on ressent chez eux la conscience qu'ils disposent d'un outil de travail performant, dont il faut prendre soin. »

Catherine Cros, enseignante d'histoire-géographie au collège Olympe-de-Gouges de Sainte-Pazanne.



© C. Blanchard

DES LOGEMENTS POUR LES ÉTUDIANTS

» Si le collège représente la compétence première du Conseil général en matière d'enseignement, celui-ci intervient également pour les universités. L'an dernier, un investissement majeur a permis de gonfler l'offre nantaise de (bientôt) 167 logements universitaires supplémentaires.

Propriétaire de l'ancienne clinique nantaise de la

Haute-Forêt à Nantes, qui devait au départ devenir une maison de retraite, le Département a entrepris la réhabilitation des lieux en résidence universitaire.

Pour cette opération, le Conseil général a investi 8 M€, auxquels s'ajoutent 2,8 M€ de coût d'acquisition foncière.

Des escapades, naturellement

Vivre harmonieusement en Loire-Atlantique, améliorer le quotidien des habitants, c'est aussi contribuer à valoriser un cadre de vie et développer des animations de loisirs. En créant il y a quatre ans les **Escapades Atlantique**, le Conseil général a organisé une journée de découverte du patrimoine naturel et culturel de la Loire-Atlantique, tout en permettant au public de s'initier à différents sports de pleine nature. À chaque site ses activités sportives gratuites, à chaque site son esprit "escapades".

La première édition en 2005 avait rassemblé plus de 10 000 personnes, la deuxième en 2007 davantage encore. Le 26 avril prochain, le public est invité sur six nouveaux sites. Parmi lesquels on compte le port du Collet aux Moutiers-en-Retz, le canal de la Martinière au Pellerin, le domaine de la Garenne Lemot à Clisson - Gétigné.

SE CULTIVER, SE PROJETER DANS L'AVENIR

La culture atlantique s'éveille

Une nouvelle dynamique culturelle souffle sur la Loire-Atlantique depuis quelques années et le Conseil général n'est pas étranger à ce phénomène. Convaincu que la culture n'est pas un supplément d'âme mais bien un élément de la construction sociale, le Département mène depuis 2004 une action culturelle audacieuse. Plusieurs grands événements ont ainsi vu le jour : *L'Art prend l'air*, une initiative qui permet aux artistes d'ouvrir leurs portes à un large public ; *Transcendance*, le rendez-vous de la danse contemporaine, ou encore les *Rencontres du fleuve*, festival itinérant des arts et de l'environnement. Cette biennale invite les spectateurs à découvrir la Loire et son patrimoine au gré d'un vagabondage nautique et artistique. « *L'aventure des Rencontres du fleuve a commencé en 2004. L'idée de faire sortir les habitants du département le long des rives, de révéler la poésie du fleuve et de ses paysages grâce aux arts vivants, a tout de suite séduit. Nous avons donc souhaité relever le défi et mobiliser les communes, leurs habitants, les associations, les écoles et les artistes locaux pour mettre au point ce festival original et innovant. Avant l'édition de 2010, nous donnons rendez-vous au public en septembre prochain pour des week-ends de découverte artistique des bords de Loire !* »

Christophe Guiho,
directeur artistique des Rencontres du fleuve.



Christophe Guiho, directeur artistique des Rencontres du fleuve.

/// Nouvelles archives

Une capacité d'archivage des fonds et des collections accrue, un accueil des usagers amélioré, des outils de recherche

modernisés, des espaces dédiés à l'action culturelle et pédagogique... Après plus de trois années de travaux, les Archives départementales ont résolument changé de visage. Elles ont également

désormais les moyens de leur ambition : participer à la constitution de la mémoire de la Loire-Atlantique, la valoriser et la rendre accessible au plus grand nombre.

Un nouveau souffle pour la jeunesse

Parce qu'un coup de pouce est parfois utile pour débiter dans la vie active ou pour monter un projet, le Conseil général met en œuvre différentes aides individuelles ou collectives pour les jeunes. **Aide au permis de conduire, Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), Contrats de soutien à l'autonomie des jeunes (CSAJ)**, les dispositifs déployés nourrissent un objectif : donner les moyens aux jeunes de réaliser leurs projets d'insertion et de s'épanouir dans les meilleures conditions possible. Après cinq années de mise en œuvre, ces dispositifs ont fait leurs preuves : 3 500 jeunes ont déjà pu bénéficier d'un CSAJ ; quant au FAJ, il aura permis à près de 9 770 jeunes d'obtenir une aide financière ponctuelle et de préserver ainsi leur autonomie.

« Le CSAJ : un véritable tremplin »

« *Lorsqu'en 2005 j'évoque mon projet de formation à une conseillère de la Mission locale et que je lui fais part de mes difficultés financières, elle me parle tout de suite du CSAJ. Je décide alors de saisir ma chance en montant un dossier. Cette aide m'a permis de me concentrer sur ma formation, et j'ai pu rapidement trouver un emploi. Aujourd'hui, je me lance un nouveau défi : réussir les concours d'aide-soignante et d'aide médico-psychologique. Le CSAJ aura été pour moi un véritable tremplin, il m'aura aidée à construire un vrai projet de vie.* »

Léna Ollitault, 25 ans, bénéficiaire du CSAJ
(en photo en Une de ce magazine)

SE DÉPLACER, DISPOSER DE SERVICES PUBLICS

Lila, c'est toujours deux euros

La mise en place d'un réseau de transport départemental efficace et l'investissement dans la modernisation des lignes ferroviaires a permis au Conseil général de mieux répondre aux attentes des habitants sur des modes de déplacement alternatifs à la voiture. De même, le billet **Lila à deux euros** (et ceci quelle que soit la distance parcourue) aura répondu, de façon réactive, aux besoins de la population en matière de transport. Résultat, sur certaines lignes, la fréquentation a quintuplé.



Le franchissement facilité

Les revendications étaient importantes, notamment de la part de l'association des usagers des bacs de Loire. Les **bacs de Loire** sont désormais gratuits, décision entérinée en juin 2006 par le Conseil général. Cela répond à une volonté solidaire de rendre gratuite la continuité des routes départementales et par là même le franchissement de la Loire. Résultat : une fréquentation en hausse de plus de 60 % est à noter ces trois dernières années sur l'ensemble des bacs de Loire. Certes, ce succès génère également des encombrements aux heures de pointe. Mais entre la patience et la gratuité d'un côté, la fluidité et le péage de l'autre, la majorité des usagers préfère la solution la plus économique.

/// LILA À LA DEMANDE

» En plus du réseau Lila et de Lila scolaire, le dispositif est complété par Lila à la demande, un service de transport de porte-à-porte, qui couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire de la Loire-Atlantique. Claude, 49 ans, habite Vay et fait appel à ce service.

« Ce que je retiens de ces années de fonctionnement ? La simplicité d'usage. Sur appel téléphonique, un véhicule vient me chercher chez moi et me conduit au marché sur la commune d'à côté, ou un peu plus loin à Nozay, pour un rendez-vous médical. Il suffit simplement que je m'organise. »

Soutenir les territoires

Avoir une vision à long terme. Depuis 2004, le Département a pris le parti de placer l'aménagement du territoire au service de ses habitants. Dans un souci d'équilibre territorial, le Conseil général soutient les travaux de proximité (aménagement des bourgs, sécurisation des axes routiers) comme la construction d'équipements et de services publics. Cette ambition s'est caractérisée par la mise en place de **contrats de territoires**, pour lesquels le Département a investi près de 142 millions d'euros sur quatre ans. Ces contrats marquent ainsi l'engagement du Département dans les

projets portés par les Pays, intercommunalités et communes. Cette année, le Conseil général propose une nouvelle génération de contrats de territoires qui mettront en avant, à titre d'exemple, le logement abordable, l'environnement (eau, déchets), l'accès aux piscines publiques ou encore la couverture départementale en bibliothèques publiques. Dans ce domaine, notons que le réseau départemental compte aujourd'hui 195 bibliothèques, reliées par trois bibliobus et un vidéobus. En outre, 50 bibliothèques ont bénéficié de nouveaux locaux depuis 2004.

VIVRE MIEUX SON TERRITOIRE

Espaces naturels sensibles

Marais de Gréé du côté d'Ancenis, étang de Clégreuc à Vay, île Ripoché sur la Loire ou encore marais de Lyarne à Bourgneuf-en-Retz... En appliquant son droit de préemption, régulant de cette manière la spéculation foncière sur les sites à préserver, le Département a acquis 100 hectares d'espaces naturels sensibles en cinq ans, et il les a placés sous sa protection. Pour protéger ces espaces, leur flore et leur faune, le Conseil général s'appuie à la fois sur des associations locales (**Bretagne vivante, la ligue pour la protection des oiseaux**) et sur des savoir-faire reconnus comme le **Conservatoire du littoral**, qui mènent sur le terrain des études et des actions, sans relâche.

« Propriétaire de terrains à haute valeur écologique, le Conservatoire du littoral a, ces dernières années, beaucoup travaillé avec le Département sur de nombreuses zones sensibles. On peut signaler le site des Terres rouges à Saint-Brévin-les-Pins, celui situé près de la Maison Guerlain sur le lac de Grand-Lieu, ou au large de Piriac-sur-Mer, à l'île Dumet par exemple. Et sur certains sites, le partenariat a permis la mise en place d'agents pour assurer la gestion des réserves et informer le public. »

Bruno Toison, Conservatoire du littoral.

Franck Latraube,
conservateur de la réserve
de Massereau.



Itinéraires verts

Deux ans de travaux, 35 km de pistes restaurées, le résultat est convaincant. L'ancienne voie ferrée entre Carquefou et Saint-Mars-la-Jaille est désormais devenue une "voie verte", ouverte aux cyclistes, aux cavaliers et aux piétons. Un pari gagné pour la nature, car le projet initial prévoyait une voie bitumée au détriment d'un chemin en harmonie avec son environnement. Du côté de Fégréac ou de Saint-Nicolas-de-Redon, c'est un ouvrage napoléonien qui recueille le plus l'attention du Conseil général. En effet, le **canal de Nantes à Brest** retrouve peu à peu son authenticité, et pour préserver durablement ce patrimoine, le Conseil général réalise différents aménagements sur le chenal de navigation, et sur les chemins de halage et de contre halage. Des aires de stationnement et de repos sont aménagées, et une signalétique d'usage sur des totems en bois rappelle les règles à suivre par les randonneurs. Les maisons éclusières sont elles aussi rénovées. Un point de plus pour le capital touristique de la Loire-Atlantique.

La nature reprend ses droits

Virage à 180 degrés. Depuis cinq années, le Conseil général centre son action autour de projets ayant un véritable **enjeu écologique**. Signe symbolique fort : en 2005, on se souvient de cette importante opération de restauration de la côte sauvage, lorsque le Conseil général avait entrepris la déconstruction d'une maison des années 1920 située en limite de falaise, au



À la place de la maison déconstruite en 2005,
le sentier littoral a été restauré.

Pouliguen. Les 320 m² de la bâtisse étaient considérés comme une "aberration urbanistique" : ils ont aujourd'hui disparu, ce qui a permis la restauration du cheminement côtier.

/// Pascal Bézier
conduit la rénovation
de La Marne

des Coques comme quotidien

© V. Janchery

La charpenterie maritime a cette magie de nous plonger dans l'univers marin et ses aventures au-delà des mers. La restauration des embarcations d'hier est aussi une façon de revivre le patrimoine et l'histoire de tout un département. Embarquement sur deux chantiers d'envergure à Nantes, tanguant entre passion maritime et ferveur sociale.

LA MARNE : une péniche sort de la pénombre

Après avoir navigué plus de 40 ans entre le canal de Nantes à Brest et l'estuaire pour le transport du bois et du sable, puis pour effectuer des opérations de dragage, la péniche *La Marne* était au repos sur le canal Saint-Félix depuis 1993. Le Conseil général, actuel propriétaire du bateau, a confié sa réhabilitation au chantier d'insertion Atao métallerie. La structure n'en est pas à son premier chantier. Elle avait déjà construit la péniche *Cap vert*, lancée en 2001, avant de restaurer le chaland *Le Condorcet*, lancé en 2006 lors des premières *Rencontres du fleuve*.

Sous le regard de Pascal Bézier, le chef de chantier, onze personnes sont au chevet de la coque à réparer : sous la ligne de flottaison, ce sont pas moins de 50 mètres de bordé à reprendre, avec une certaine exigence technique. Le défi est grand, surtout quand on sait que les tâches sont assurées par des personnes qui ont connu des difficultés dans leur vie, notamment professionnelle.

Nouveau départ

« Chez ces personnes en situation d'insertion, l'éloignement moyen de l'emploi est de huit ans », précise Philippe Bernugat, directeur de l'association Atao. « Certains n'ont pas eu la chance de connaître très

longtemps l'école », complète Pascal Bézier, toujours présent sur le site pour soutenir l'équipe, l'accompagner, la guider quand il le faut. « *Le fait de travailler sur un bateau de cette taille leur redonne une certaine fierté. C'est un projet réel, du vrai, du concret.* » Philippe Bernugat ajoute : « *L'objectif, au final, c'est que le bateau flotte. Les gars en sont conscients et ils se dépassent, certains même se passionnent. Quel que soit leur quotidien, il faut croire en les hommes.* » Philippe Bernugat croit en tout cas à la capacité de mobilisation des chantiers d'insertion : « *En dépit de la baisse des crédits d'État en la matière, ces chantiers continuent de fonctionner grâce à une véritable dynamique politique, celle qui est insufflée par le Conseil général et Nantes métropole. Notre association compte sur ces soutiens.* » La rénovation achevée, le centre culturel maritime de Nantes coordonnera un vaste programme d'action éducative et d'animation des territoires reliés par la Loire et ses affluents navigables.

► Contact :

Association Atao, tél. 02 51 77 19 78

LE SAINT-MICHEL 2 : Aventure à la Jules Verne

Voilà trois années déjà que la réplique du voilier de Jules Verne reprend corps, quai des Antilles, dans le hangar de La Cale 2 l'île. Sous la houlette de Daniel Croze, président de l'association, une équipe s'affaire à entretenir des embarcations au fort caractère patrimonial. « *C'est une véritable affection pour la construction maritime, et le Saint-Michel 2 est en réalité la 7^e embarcation que nous construisons. Un projet mené à partir de plans et de deux simples photos empruntées au musée Jules Verne.* » Construit au Havre en 1876, ce voilier accompagna l'explorateur dans ses voyages extraordinaires. « *L'idée est aussi d'inviter le public sur les traces des périples romancés de cet aventurier des mers* », poursuit Daniel Croze.

Appel aux soutiens

Pour l'instant, deux charpentiers, accompagnés d'une quinzaine de bénévoles, ont un défi à relever : être prêts pour le samedi 27 juin, à marée haute (coefficient 88), vers 10h45, lorsque le bateau sera mis à l'eau "à l'ancienne", depuis la cale n°2 des chantiers Dubigeon. Un projet grandeur nature, mais si fragile financièrement : « *Le projet vit de subventions – celles qui sont accordées par le Conseil général, la Région, Nantes métropole –, grâce à des mécènes aussi comme Insudiet et le Crédit agricole, ou encore des partenaires, comme l'école supérieure du bois. De petits dons aident également de façon précieuse le projet à avancer.* »

» Contact

Association La Cale 2 l'île,
tél. 02 40 12 09 87

Notre souhait serait de valoriser ce bateau auprès des commerçants de Nantes, afin de les impliquer dans la sauvegarde

du patrimoine, fut-il maritime.



» **Daniel Croze**,
président de l'Association
La Cale 2 l'île



/// L'équipe de La Cale 2 l'île



MICHEL MÉNARD

Vice-président du Conseil général
en charge de la jeunesse, des sports et de l'éducation populaire.

L'éducation pour tous, condition d'une société plus juste

Au mois de janvier dernier, une journée de réflexion et d'échanges autour de l'éducation populaire a esquissé les contours de l'engagement du Conseil général pour la jeunesse d'aujourd'hui. Quel bilan en dressez-vous aujourd'hui ?

M. Ménard Cette journée nous a en effet permis de confirmer l'éducation populaire comme une clef de voûte de toutes les actions départementales en faveur de la jeunesse. Nous avons développé avec les mouvements d'éducation populaire une relation partenariale, qui regarde la jeunesse non comme un "problème" mais comme une véritable ressource pour notre tissu social, un véritable moteur du développement de la Loire-Atlantique. L'objectif, à terme, est de permettre à nos jeunes de trouver leur place et de se construire comme de futurs acteurs de la société.

Comment comptez-vous aujourd'hui mieux valoriser l'éducation populaire ?

M. Ménard Promouvoir l'éducation populaire, c'est d'abord reconnaître, valoriser et soutenir l'action quotidienne de tous ces militants bénévoles et salariés qui tissent les liens entre l'épanouissement individuel et le "vivre ensemble", entre découvertes et citoyenneté. Je pense ensuite qu'il faut se montrer enthousiaste et inventif, en cultivant, avec les fédérations et les associations départementales d'éducation populaire, des relations qui ne trahissent pas les valeurs que nous partageons. Historiquement, l'éducation populaire a toujours été un lieu de discussion, d'engagement, de contestation, mais ce qui rassemble le Conseil général et les mouvements d'éducation populaire, c'est la conviction que l'éducation pour tous, tout au long de la vie, est la condition d'une société plus juste.

Le contexte actuel n'est pourtant pas favorable à l'éducation populaire...

M. Ménard La période que nous traversons est en effet difficile. En octobre dernier, le Gouvernement a annoncé la baisse substantielle de l'aide financière de l'État aux associations complémentaires de l'enseignement public et des fédérations d'éducation populaire. Cette décision fragilise brutalement ces mouvements et sera très rapidement dommageable pour les enfants, les jeunes et leurs familles... Pour notre part, nous continuerons à soutenir l'éducation populaire et les valeurs républicaines qu'elle porte. Nous sommes d'ailleurs l'un des rares Départements à soutenir ces fédérations et associations d'une manière aussi volontaire, en respectant l'identité et les spécificités de chacune d'entre elles. Pour tous ces mouvements, il est essentiel de compter sur l'appui d'une collectivité qui accepte que le projet porté ne soit pas celui de l'institution, garantissant au mouvement une indépendance. Une liberté aussi.



© V. Jambert

Échos de cantons



La Loire-Atlantique est découpée en 59 cantons et 221 communes. Un conseiller général est élu pour six ans dans chaque canton. Les 59 conseillers généraux composent l'Assemblée du département, renouvelée par moitié tous les trois ans. À l'issue de chaque scrutin, l'Assemblée départementale élit son président, à la majorité absolue. Interlocuteur privilégié des citoyens, des collectivités et des associations, le conseiller général représente, à l'Assemblée départementale, la voix de son canton.

Canton de Guérande

à lire en page 24

Les 30 426 habitants font de ce canton tourné vers l'océan un territoire attractif. Le point sur les infrastructures et axes routiers qui s'organisent autour de Guérande, la médiévale. Arrêt aussi dans deux structures publiques, à Saint-Molf et à Saint-André-des-Eaux.

Canton de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

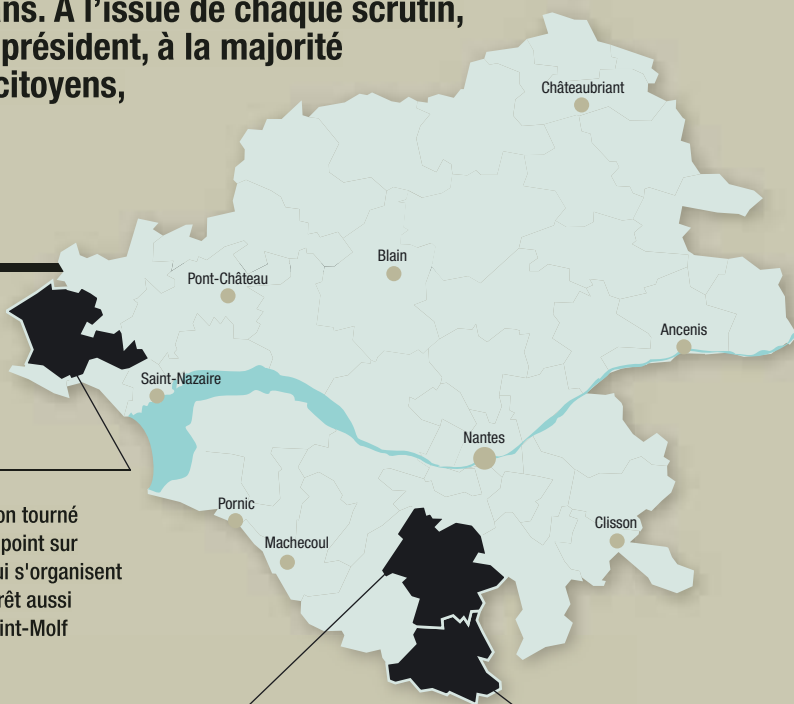
à lire en page 26

Ni vraiment le Pays de Retz, pas encore le Vignoble, ce canton de 18 694 habitants innove pour tous les âges : une maison de retraite en reconstruction à La Chevrolière, une halte-garderie à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Quelques mots également sur le pont de pierres et la Maison du pêcheur, au bord de Grand-Lieu.

Canton de Legé

à lire en page 25

Le canton de Legé développe son habitat, ainsi qu'un certain tempérament numérique, puisque le territoire est un site pilote en matière de technologie ADSL. Il s'apprête aussi à accueillir en juin prochain le triathlon de l'Animation départementale.



GUÉRENDE



RENÉ LEROUX
02 40 99 11 39
rene.leroux@cg44.fr

30 426 habitants,
6 communes :

- Guérande,
- Mesquer,
- Piriac-sur-Mer,
- Saint-André-des-Eaux,
- Saint-Molf,
- La Turballe.

La récré multicolore



C'est une nouvelle porte sur l'avenir. Saint-Molf a ouvert en fin d'année dernière un bâtiment entièrement dédié à l'enfance et à la jeunesse : il regroupe un accueil périscolaire, un centre de loisirs et un local pour les jeunes.

Le nouvel espace, situé dans le quartier de la Roche Blanche, est résolument moderne, adapté aux besoins des enfants.

Il se veut aussi écologique, sa toiture est en effet équipée d'une couverture photovoltaïque qui permet la production de 14 630 kWh par an, réinjectés dans le réseau EDF. Le Conseil général, à travers ses contrats de territoires, a apporté son soutien financier à ce service public, à hauteur de 261 947 euros.

RÉSEAU ROUTIER

Des accès sécurisés

La presqu'île guérandaise est victime de son succès, surtout pendant la période estivale. Pour améliorer le flux routier, le Conseil général entreprend sur ce canton des chantiers d'envergure.



L'AXE Guérande – La Turballe sourit aux touristes l'été, mais occasionne des nuisances pour les riverains, et parfois une insécurité routière plus élevée que la moyenne. En décembre dernier, l'Assemblée départementale a voté le principe d'une liaison au nord de la D 99 (tracé rouge sur la carte ci-dessus). Le projet est attendu par les riverains de cet axe fortement emprunté, car il permettra d'améliorer sensiblement la desserte du port de La Turballe et d'éviter l'engorgement du centre-ville de Guérande. Avec ce futur accès, les automobilistes n'auront plus à passer par le petit village du Clis, et pour ses habitants, c'est un changement réjouissant. Les 6,6 km de cette nouvelle voie seront financés par le Département. L'enquête

publique devrait démarrer au mois de juillet.

Carrefour Kerfur

Le Département réalise actuellement un aménagement routier au lieu-dit de Kerfur, situé à l'intersection des routes départementales 99 et 774. Le secteur est lui aussi très fréquenté pendant la période estivale. Pour le sécuriser, le Conseil général y crée un carrefour giratoire, pour un coût de 400 000 € qu'il prend entièrement à sa charge. Cet investissement s'ajoute aux 350 000 € investis en juin dernier pour la sécurisation du carrefour de Léniphen sur les RD 45 et 774. Un autre engagement du Département concerne la réalisation de voies de dessertes autour de la zone d'activités de Villejames.

Feu vert pour l'EHPAD

À Saint-André-des-Eaux, un établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sera construit route de Ranlieu. Cette structure, qui répond à un besoin important sur le canton, proposera 54 places, dont 32 lits en dépendance psychique. Le coût global s'élève à 5 M€, dont 720 000 euros pris en charge par le Conseil général.

Les travaux débiteront à l'automne prochain, pour s'achever en 2011.

LEGÉ



CLAUDE NAUD
02 40 99 78 56
claude.naud@cg44.fr

7 699 habitants,
3 communes :

- Corcoué-sur-Logne,
- Legé,
- Touvois.

Zones d'ombre : le début de la fin

Il existe 73 zones d'ombre dans le département où il reste difficile de bénéficier du haut débit internet. Celle qui est située aux limites de Corcoué-sur-Logne et de La Limouzinière est l'un des quatre sites pilotes retenus par le Conseil général, avec un objectif visant un service ADSL à 512 kb minimum.

En septembre, ses 13 lignes d'abonnés seront raccordées au réseau haut débit.

Coût de l'expérimentation : 50 000 € HT.

Un triathlon à Legé

Cette année, le triathlon de l'Animation sportive départementale aura lieu à Legé, le samedi 6 juin. Un millier d'enfants de 9 à 13 ans sont attendus au plan d'eau du Paradis. Parmi les partenaires, on citera l'implication du comité départemental handisport qui incite les enfants handicapés à participer activement à ce rendez-vous sportif.

Infos

Animation sportive départementale,
tél. 06 86 45 82 35

HABITAT

Chacun cherche son toit...

Et le trouve... Depuis un an, une résidence pour jeunes travailleurs a pris sa place dans une aile de l'ancien séminaire à Legé.

DESTINÉE aux jeunes de 16 à 30 ans, la résidence comprend huit logements et une salle de convivialité, elle est aussi accessible aux personnes à mobilité réduite. Peggy Jehanno, directrice de l'association pour l'habitat des jeunes, précise : « Comme toutes les résidences, elle propose une redevance qui inclut loyer, charges, électricité, mobilier et taxe d'habitation pour un prix modulé en fonction des ressources, de 209 € à 437 € ». À Corcoué-sur-Logne et à Touvois, deux habitations proposent aussi des loyers maîtrisés. Il s'agit de peti-



tes structures permettant la rencontre entre générations : les logements sont attribués à des jeunes mais aussi à des personnes âgées. À Touvois, un ancien presbytère du VIII^e siècle restauré vient d'accueillir ses premiers habitants. Il se compose de sept logements dont deux réservés à des personnes âgées ou handicapées. À Corcoué-sur-Logne, c'est une ancienne maison d'instituteur qui a été réhabilitée.

Ces trois réalisations ont été fortement soutenues par le Conseil général dans le cadre des contrats de territoires et de l'aide à la construction de logements sociaux.

ENSEIGNEMENT

Envie d'école

Une nouvelle école publique va bientôt voir le jour à Corcoué-sur-Logne. Hélène Dautais est adjointe au maire, chargée de l'éducation :

« Nous avons monté un comité de pilotage incluant des parents d'élèves demandeurs et des parents d'élèves de l'école privée, afin de travailler tous ensemble ». L'école est construite en bois et emploie des matériaux naturels, non toxiques pour les enfants. Très bien isolée, avec ses larges baies vitrées orientées plein sud, elle répond à la fois à des normes de haute performance énergétique (HPE) et de haute qualité environnementale (HQE). L'école ouvrira ses portes en septembre 2009 à 80 enfants : deux classes de maternelle et trois de primaire. Le Conseil général a participé à sa construction au titre de l'aide aux écoles et des économies d'énergie.



SAINT-PHILBERT-
DE-GRAND-LIEU

STEPHAN BEAUGÉ
02 40 99 03 26
stephan.beauge@cg44.fr

18 694 habitants,
5 communes :

- La Chevrolière,
- La Limouzinière,
- Saint-Colomban,
- Saint-Lumine-de-Coutais,
- Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Pont neuf



Tout le monde connaît l'édifice sous le nom de "pont de pierres". Enjambant la Boulogne à l'entrée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, ce pont a été élargi par le Département, une opération qui aura coûté 800 000 euros, mais dont la réalisation devenait urgente, à la fois pour sécuriser l'accès des véhicules en entrée de bourg et pour permettre aux cyclistes d'emprunter l'ouvrage sans danger. Des trottoirs, belvédères et garde-corps complètent l'aménagement.

PERSONNES ÂGÉES

Saint-Martin sur la ligne de départ



LES TRAVAUX viennent tout juste de débuter et devraient durer 28 mois. La restructuration que va connaître le foyer Saint-Martin de La Chevrolière est la plus lourde qu'il ait connu. « *L'établissement qui a ouvert ses portes en 1972 ne répond en effet plus aux normes de confort souhaitable pour les résidents, notamment les plus dépendants* », indique Dominique Biton, directeur de la structure. Le projet prévoit l'augmentation des surfaces des chambres et de l'ensem-

ble des locaux de service. Une opération d'envergure puisque le budget total est estimé à près de dix millions d'euros. 1,74 M€ sont apportés par le Conseil général, attentif à ce que les personnes âgées puissent disposer de lieux de résidence de qualité. « *La capacité d'accueil sera portée à 95 lits. De plus, l'établissement va créer au sein de la résidence une unité de vie pour 12 personnes désorientées.* » Livraison des travaux début 2011.

SERVICES PUBLICS

Équipements en devenir

C'est d'abord l'histoire d'une *citrouille magique*. À Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, ce nouveau multi accueil fait le bonheur de 35 petits loups, un service qui comprend notamment une crèche et une halte-garderie, et qui accueille dans ses locaux un relais assistantes maternelles. La structure est subventionnée à hauteur de 150 000 € par le Conseil général. C'est dans cette même commune qu'un pôle culturel prendra ses quartiers. Différentes étapes jalonnent un projet ambitieux, puisqu'il prévoit dans un premier temps (en fin d'année) la livraison d'une toute nouvelle salle de cinéma. Deux autres phases concernent d'abord la transformation du presbytère en Maison de l'éducation artistique, puis la réhabilitation de la salle Jeanne-d'Arc en salle de théâtre. Le pôle culturel bénéficie d'un soutien du Conseil général de 285 000 euros.

Maison du pêcheur



Une fenêtre ouverte sur le lac, en toute saison. C'est à Passay (La Chevrolière) que la Maison du pêcheur se visite : ses aquariums, son musée et surtout son observatoire permettent de guetter de nombreuses espèces d'oiseaux. Une sortie insolite, les mercredis, samedis et dimanches pour cette période hiver – printemps.

» **Contact**

02 40 31 36 46

GROUPE SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

Quel Département demain ?

Au cours de notre session extraordinaire réunie le 5 février, en prévision de la remise du rapport de la commission Balladur pour la réforme des collectivités, les conseillers généraux de Gauche ont réaffirmé quelques orientations fortes.

1. Le Conseil général ne doit pas être réduit à une « Sécu-bis » : si les missions premières du Département sont et doivent demeurer sociales (enfance en danger, personnes âgées ou handicapées, insertion), **le Conseil général n'a pas vocation à être le simple exécutant et ordonnateur de politiques d'État**. Il faut lui conserver des marges de manœuvre quant aux options les plus adaptées à son territoire, et de véritables moyens d'action.

2. Le Conseil général a une fonction - in-dis-pen-sa-ble - de solidarité entre les territoires d'un même bassin de vie. Nous le voyons bien en Loire-Atlantique : entre les villes centres dont les habitants disposent beaucoup de services, leurs agglomérations contrastées, des zones périurbaines en pleine expansion mais souvent dépourvues de moyens et des secteurs ruraux en déclin, **il y a nécessité de péréquation financière, de redistribution** des services et des

équipements. C'est ce que le Conseil général fait par ses contrats de territoires, son réseau de transport, ses collèges, la présence de ses agents.

3. La spécificité française ne tient pas à l'existence d'un « échelon de trop » : si tous les grands pays européens comptent 3 échelons territoriaux – avec donc des collectivités apparentées aux départements – **tous ne comptent en revanche pas, à la différence de la France, 36 000 communes, des milliers de syndicats intercommunaux qui perdurent même après la création des communautés urbaines ou de communes**, ni des services d'État qui s'accrochent à leurs missions même après la décentralisation des compétences.

Or, que semble préparer le comité Balladur ?

• **Enlever au Conseil général sa capacité à intervenir et soutenir toute initiative ou projet** ayant lieu sur son territoire : en supprimant au Département sa « clause générale de compétence », **ce sont des centaines d'associations et chacune des 221 communes de Loire-Atlantique qui se retrouveront demain privées de ressources**. Car – cela est clair dans l'intention gou-

vernementale de réduire à tout prix la dépense publique – aucune autre collectivité ne prendra la place du Département.

• **Supprimer la taxe professionnelle : pour notre Conseil général, il s'agit tout bonnement de la ressource la plus importante** (178 M€ en 2009) ! **Comment l'État, qui engage péniblement 50 M€ d'investissement supplémentaire en Loire-Atlantique, trouvera-t-il les moyens de compenser les 571 M€ que cette taxe rapporte à ses collectivités ?** Là encore, ou bien M. Sarkozy a parlé trop vite, ou il progresse une nouvelle fois masqué.

Ce Pouvoir, plutôt que de perdre son temps à menacer tel ou tel acteur local et à avancer seul et par à-coups, gagnerait à rassembler toutes les collectivités (qui assurent les 3/4 de l'investissement public en France) **afin de construire ensemble un véritable plan de retour à une croissance durable. Mais en est-il capable ?**

Contact : tél 02 40 99 19 53 - groupe.elus.gauche@cg44.fr

Les élus socialistes et divers Gauche du Conseil général

G. Allard (Canton de Bouaye), **X. Amossé** (Canton de Nort-sur-Erdre), **R. Baron** (Canton de Vallet), **B. Aunette** (Canton de Carquefou), **H. Bocher** (Canton de La Chapelle-sur-Erdre), **P. Bolo** (Canton de Nantes 7), **C. Bricaud** (Canton de Varades), **Y. Daniel** (Canton de Derval), **R. David** (Canton de Montoir-de-Bretagne), **B. Deniaud** (Canton d'Aigrefeuille-sur-Maine), **G. Denigot** (Canton de Saint-Nazaire ouest), **J.P. Fougerat** (Canton de Saint-Étienne-de-Montluc), **B. Gagnet** (Canton de Saint-Herblain est), **P. Grosvalet** (Canton de Saint-Nazaire est), **J.C. Le Gall** (Canton de Savenay), **Y. Lebeaupin** (Canton de Paimbœuf), **R. Leroux** (Canton de Guérande), **M. L'Hostis** (Canton de Vertou), **Y. Mahé** (Canton de Saint-Nicolas-de-Redon), **P. Mareschal** (Canton de Nantes 11), **M. Martin** (Canton de Saint-Herblain ouest – Indre), **G. Mauduit** (Canton de Saint-Nazaire centre), **M. Ménard** (Canton de Nantes 8), **M. Merlet** (Canton de Clisson), **M. Meunier** (Canton de Nantes 2), **C. Moreau** (Canton d'Herbignac), **D. Morisson** (Canton du Pellerin), **M. Neveu** (Canton de Rougé), **F. Padovani** (Canton de Nantes 1), **G. Philippot** (Canton de Nozay), **J.Y. Ploteau** (Canton de Saint-Mars-la-Jaille), **J. Poulain** (Canton de Saint-Julien-de-Vouvantes), **A. Robert** (Canton de Nantes 3), **P. Scilbo** (Canton de Nantes 6), **C. Seyse** (Canton de Nantes 5), **C. Touchefeu** (Canton de Nantes 9), **F. Verchère** (Canton de Rezé), **M. Verger** (Canton de Blain).

Les élus sans étiquette

J. Charrier (Canton de Machecoul), **P. Chevalier** (Canton de Riaillé), **C. Leduc-Bouchaud** (Canton de Saint-Père-en-Retz), **C. Naud** (Canton de Legé).

GRUPE " DÉMOCRATIE 44 "

Plan de relance : pour une initiative rapide au niveau local

La crise financière et économique qui touche la France depuis 2008 trouve ses prolongements en 2009. Elle s'accélère, mute et devient sociale. Nul ne peut en prédire le terme. Pour la première fois depuis 50 ans, le monde traverse une crise sans comparaison et entre en récession. La France aussi. La Loire-Atlantique, département pourtant dynamique, n'est pas épargnée et en subit d'ores et déjà les conséquences.

Fréquentation en hausse de nos délégations de Solidarité, augmentation du nombre de dossiers instruits au titre du Fonds de solidarité logement (FSL), augmentation du nombre d'entreprises ouvrant des procédures devant le tribunal de commerce, multiplication des plans sociaux, explosion du recours au chômage partiel, net recul du nombre de permis de construire délivrés...

Ces constats doivent nous alerter et nous obliger à anticiper la sortie de crise.

En effet, face à cette situation, **les collectivités locales doivent prendre leurs responsabilités et dans le cadre de leurs compétences, elles doivent faire le choix de la réactivité et de l'action en mobilisant et en anticipant leur capacité d'investissement.**

Pour les élus du groupe Démocratie 44, groupe rassemblant les élus de la Droite et du Centre, il est indispensable de **mettre en œuvre un plan de relance départemental sur la période 2009-2010.**

L'État a décidé, dans le cadre de son Plan de relance de l'économie, de consacrer en 2009 56 millions d'euros supplémentaires au département de Loire-Atlantique en finançant des opérations liées aux routes, aux universités, au Port de Nantes / Saint-Nazaire, au pont de Cheviré ou aux lignes ferroviaires Nantes / Châteaubriant et Nantes / Pornic...

Les élus du Groupe Démocratie 44 regrettent que les responsables socialistes des grandes collectivités (Région, Département, Nantes métropole, CARENE...) n'aient pas travaillé ensemble à l'élaboration d'un plan de relance local comme d'autres collectivités, de Droite comme de Gauche, ont pu le faire. À titre d'exemple, le Conseil général de la Mayenne a adopté un Programme exceptionnel de soutien à l'activité économique et à l'emploi doté de 8 M€ en 2009 et 8 M€ supplémentaires en 2010. Le Conseil général du Finistère a mis en place un programme complémentaire de travaux en 2009, pour 4,5 M€ principalement au

titre des travaux publics et des bâtiments (économies d'énergie, mises aux normes, mises en accessibilités aux personnes handicapées...). De la même manière, le Conseil général du Bas-Rhin a présenté fin janvier son plan de relance de l'économie départementale.

En ne prenant aucune mesure exceptionnelle face à une crise d'ampleur mondiale, ni en faveur de l'investissement, ni en faveur de la consommation qu'ils défendent pourtant à Paris, les leaders locaux de la Gauche ne participent pas à l'indispensable relance de l'activité économique.

Les élus du Groupe Démocratie 44 demandent aujourd'hui aux responsables des différents exécutifs de préciser sur quels projets précis soutenus par l'État, les collectivités interviendront financièrement et à quelle hauteur ?

Le Groupe Démocratie 44 en appelle à la cohésion nationale dans la lutte contre la crise économique et souhaite que les clivages politiques cessent. **La sauvegarde de l'emploi doit être l'objectif prioritaire de tous les acteurs publics et politiques.**

Contact : tél 02 40 99 03 26 • groupe.elus.democratie44@cg44.fr

Les membres du groupe "Démocratie 44"

- Jean-Raymond Audion (Canton de Bourgneuf-en-Retz), Stéphane Beaugé (Canton de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu), Yannick Bigaud (Canton de Guémené-Penfao), Christian Canonne (Canton du Croisic), Bernard Clouet (Canton de Pont-Château), Jean-Claude Daubisse (Canton de Vertou Vignoble), Bernard Douaud (Canton de Châteaubriant), Patrick Girard (Canton de Pornic), Joël Guerriau (Canton de Nantes 10), Roger Jamin (Canton du Loroux-Bottereau), Loïc Le Masne (Canton de Nantes 4), Guy Lemaire (Canton de La Baule), Jean Massé (Canton de Moisdon-la-Rivière), Joseph Parpaillon (Canton d'Orvault), Maurice Perrion (Canton de Ligné), Jean-Michel Tobie (Canton d'Ancenis), André Trillard (Canton de Saint-Gildas-des-Bois).

C'est de saison

ÉVÈNEMENT

Solid'air, créateur d'échanges

La citoyenneté et le développement durable se fêtent du 12 au 15 mars à La Chapelle-sur-Erdre. Pour le bien de notre planète.

LA SOLIDARITÉ commence chez soi grâce à des gestes simples ; le développement durable ne concerne pas uniquement l'environnement. Voilà deux principes élémentaires que *Solid'air* tentera de mettre en application, en proposant au public d'être les acteurs d'un festival qui saura mêler échanges et bonnes idées. Échange de recettes, d'outils de jardin, de plantes, de livres, de vêtements ; bonnes idées autour du "citoyen durable" : visite d'une maison écologique, forums autour du développement durable, ateliers (de fours à pain, brico-vélo), spectacles, défilé de mode... La biennale *Solid'air* est aussi une manifestation éco-conçue, optimisant pendant quatre jours toutes les énergies – papier, électricité, eau –, faisant la place aux modes de déplacement doux, et surtout mobilisant tous les publics : le 12 mars, *Solid'air* ouvrira ses portes aux professionnels, le 13 sera consacré aux scolaires et les 14 et



15 mars, le grand public sera invité à partager ce moment intelligent et festif.

Infos
Espace Capellia, tél. 02 40 72 97 58 et sur le site www.lachapellesurerdre.fr

SORTIES NATURE

Richesses insoupçonnées

La ligue pour la protection des oiseaux, partenaire du Conseil général dans la sensibilisation du public aux enjeux écologiques, propose tout au long de l'année 2009 un programme d'animations et de sorties pour découvrir ou redécouvrir toute la diversité et la fragilité des sites naturels du département : l'étang de Clégreuc, le marais de Mazerolles, l'estuaire de la Loire...

Infos
Programme disponible auprès de la LPO 44, tél. 02 51 82 02 97 et sur le site <http://loire-atlantique.lpo.fr>

Chouette, le parc



Labyrinthe d'eaux et d'îles, d'étangs et de canaux, le parc naturel régional de Brière abrite sous ses roseaux une faune exceptionnelle. Dès le mois d'avril, les musées et maisons d'accueil du parc dévoileront à nouveau leurs secrets. Une saison à vivre au cœur des villages briérons, de Saint-Malo-de-Guersac (maison de l'éclusier) à l'île de Fedrun, en passant par Kerhinet et ses rendez-vous culturels. Première date annonçant le printemps, la *nuît de la chouette*, le 14 mars.

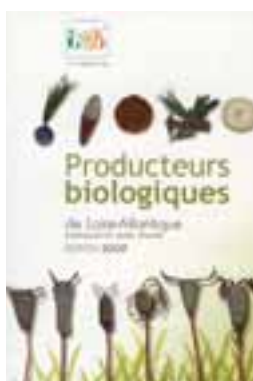
Infos
Programme disponible auprès du parc naturel régional de Brière, tél. 02 40 91 68 64 et sur le site www.parc-naturel-briere.fr

GUIDE

Producteurs bio

Le Groupement des agriculteurs biologiques de Loire-Atlantique vient de sortir son nouveau guide des adresses bio du département : vente directe, fermes, artisans...

Infos
Disponible au salon Natura de Rezé du 27 au 30 mars, ou téléchargeable sur le site www.gab44.org





Ulysse

© L. Baliani

MUSIQUE ET DANSE

Ulysse

Initialement chorégraphiée par Gallotta, cette œuvre est retravaillée dans une énergie enfantine : le décor et les costumes blancs, la légèreté, l'énergie endiablée de 13 jeunes danseurs entraînent les spectateurs dans un univers poétique et ludique.

Infos

Le 24 mars à l'Espace de Retz de Machecoul, tél. 02 40 02 25 45

Le 27 mars au Quatrain de Haute-Goulaine, tél. 02 40 54 87 35

Une programmation de Musique et danse en Loire-Atlantique

Folie

Folie est un ballet de groupe, un corps immense composé de 15 danseurs. Une marée humaine qui se lève, ensemble, une dans un craquement de boue et de terre séchée. 20 ans après sa création, voilà une occasion de découvrir ou de redécouvrir une des pièces majeures du répertoire de Claude Brumachon.

Infos

Au théâtre Graslin de Nantes

Les 22 (17h), 23 et 24 mars (20h)

tél. 02 40 69 77 18

Plus d'informations culturelles sur le site www.loire-atlantique.fr / culture

À lire

Marie-Hélène Prouteau livre un premier roman bien inspiré par notre littoral. C'est l'histoire d'Yselle qui se découvre « un petit coquillage de mort » au sein. Le récit est marqué par le rêve et la poésie où les images de la Bretagne se trouvent recomposées dans le souvenir d'Yselle. Fin des Chantiers, marée noire sont là aussi en filigrane.

Les Blessures fossiles, Éditions La part commune.

Arts désordres

Cocktail de surprises artistiques à Thouaré-sur-Loire : théâtre, danse, musique, cirque... Des totems disposés dans la ville guident le public, attendu les 14, 19 et 29 mars.

Infos

mairie, tél. 02 40 68 09 70

Chant'appart

La chanson d'ici et d'ailleurs, en toute intimité. À écouter chez les habitants, dans des fermes, en appartements... Un concept de proximité insolite, à vivre un peu partout jusqu'au 28 mars. Haute-Goulaine,



Saint-Nazaire, Indre, Saint-Père-en-Retz, Mouais...

Infos

site www.chantappart.free.fr

Amitiés sans frontières

Toujours selon la même idée



de l'intégration des personnes en situation de handicap dans la vie sociale, le festival *Handiclap* fait son retour, en proposant des soirées musicales, ateliers d'écritures, animations sportives, dans tout le département : La Montagne, Blain, Sucé-sur-Erdre... Une vocation festive à partager.

Infos

Du 27 mars au 4 avril

tél. 02 40 14 04 71

Rire assuré



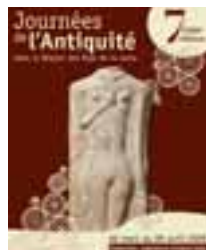
Voici un festival off, en attendant la nouvelle aventure du festival *Juste pour rire*, du 4 au 11 avril à Nantes, qui verra la venue de jeunes talents, mêlés à des artistes confirmés, sans oublier les pouces de Loire-Atlantique (Arnaud Cosson, Jaouen Letourneux, KeNnY...); la fédération des P'tits lieux présente son défi : *Qui remportera le Bonnet d'Anne ?*

Du 7 au 9 avril, les P'tits lieux parraineront à tour de rôle des artistes locaux qui se produiront dans six lieux avant la finale du 10 avril, et une grande scène ouverte à l'humour le 11, au TNT à Nantes. Entre autres, Christine Berrou, Thomas Debure ou

AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL DOBRÉE

Antiquité, conférences, comédie...

Les journées régionales de l'Antiquité 2009 se vivent jusqu'au 5 avril. À noter :



• visites

Entre peintures et sculptures, mythologie et symbolique des animaux, le 14 mars à 10h30

La tombe gauloise aristocratique de Châtillon-sur-Indre, le 2 avril à 12h15

• comédie antique

L'Asinaria (La comédie de l'âne) d'après Plaute. Spectacle gratuit sur réservation. Du 31 mars au 3 avril

• conférences

L'archéologie des odeurs, le 10 mars à 18h30

Actualités archéologiques en Loire-Atlantique, le 28 mars à 14h. Dans l'auditorium du musée

) Infos

musée départemental Dobrée, tél. 02 40 71 03 50

À VOIR AVEC LE GRAND T



Le marin d'eau douce

Le marin d'eau douce s'ennuie ferme dans son petit village de Pré-en-Pail. Un jour, il décide que la vie ne peut pas continuer ainsi et il devient corsaire pour affronter l'océan. Un grand tourbillon d'aventures et un parcours initiatique s'offrent à lui. Une épopée salée pour les moussaillons (à partir de 8 ans) et les adultes qui ont su conserver leur âme d'enfant.

) Infos

Du 10 au 12 mars au Grand T

Maxa on the Rocks

Programmation décentralisée pour un opéra macabrement rock survolté. Maxa est la femme la plus assassinée du monde. Un titre qui n'a pas été obtenu sans sacrifice, elle est devenue sourde de ses propres hurlements. Une œuvre burlesque signée par le Théâtre des cerises.

) Infos

Le 24 mars à Ancenis (20h30), tél. 02 51 14 17 17

Le 26 mars à La Chapelle-des-Marais (20h30), tél. 02 40 66 85 01

Le 28 mars à Nort-sur-Erdre (20h45), tél. 02 51 12 01 45

Cyril Guillou astiqueront nos zygomatiques...

) Infos

Le TNT, tél. 02 40 12 12 28, site : www.tntheatre.com

Pannecé II

Une exposition conçue par le musée départemental Dobrée : Pannecé II, le plus important trésor découvert dans tout l'Ouest, toutes époques confondues, est à voir jusqu'au 12 juin à la Maison du Département d'Ancenis.

) Infos

40 place Saint-Pierre
tél. 02 51 14 04 60

Génération Frankenstein

Du théâtre burlesque : voici une pièce où se mêlent comique et absurde, folie et grand bazar, non-sens et philosophie dadaïste.

Pièce jouée le 21 mars par le Théâtre du reflet, en partenariat avec le Grand T.

) Infos

Carré d'argent à Pont-Château,
tél. 02 40 01 61 63

Avec ou Sanka

Artiste atypique, Érik Sanka nous met l'eau à la Bouche



d'air et fait son Zen Hit, le 1^{er} avril, lorsque trois générations de chanteurs et groupes de la région nantaise viendront chanter à ses côtés.

) Infos

La Bouche d'air,
tél. 02 51 72 10 10

Mars multimédia

Mars et ça repart. L'événement se renouvelle en proposant, au-delà d'un éclairage tout au long du mois de mars sur les pratiques numériques, un forum de deux jours sur la thé-



matique de la transmission et de la culture multimédia.

) Infos

PiNG, tél. 02 40 16 86 78

Noa nantaise

Des origines yéménites et une culture jazz rock, portée par une voix unique, celle de Noa, qui puise dans sa culture israélienne une richesse rythmique et médite sur des rêves de paix insatisfaits.

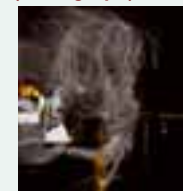
) Infos

Le 22 mars à la cité des Congrès de Nantes



À écouter

Tendre et hargneux à la fois, le deuxième album d'Electrod s'annonce intimiste. *Monsieur Madame* (Discograph)



propose des mélodies soignées, aux esthétiques hybrides, avec des envois jazz assez subtils.

À voir à L'Olympic de Nantes le 19 mars, en 1^{re} partie d'Éric Truffaz.

MIEUX CONNAÎTRE, ÉCHANGER, S'ADAPTER L'ÉCO-CONSTRUCTION

UNE MUTATION DANS L'ART DE BÂTIR ET DE RÉNOVER.

ÉCOFORUM
ÉDITION 2009
20 ET 21 MARS
À CHÂTEAUBRIANT



HABITAT
SAIN
ISOLATION
MATERIAUX
ENVIRONNEMENT
DURABLE
ECO-CONCEPTION
PERFORMANCE ENERGETIQUE
ARCHI
ENERGIES
NOUVELLES
BÂTIMENT
RÉNOUVER
DE
VIE
COMFORT
SANTÉ



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loire-Atlantique



LOIRE
ATLANTIQUE

Conseil général